



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

## L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1231

17 mars 2016

- **La séance de ratification de la politique générale de Fritz Jean est renvoyée au 18 mars**
- **Jocelerme Privert ferait passer le temps, accuse LAPEH**
- **Report, au mois d'octobre 2016, de la journée internationale de la diaspora haïtienne de Montréal**
- **Football : Les joueuses U-17 d'Haïti ratent la qualification pour Jordanie 2016**

### >> Renvoi, au 18 mars, de la séance de ratification de la politique générale de Fritz Jean

Le constat d'une absence de quorum a forcé au renvoi, ce mercredi 16 mars, de la séance de ratification de la déclaration de politique générale du premier ministre nommé, Fritz-Alphonse Jean. Un certain nombre de députés, membres du Groupe des parlementaires à l'écoute du peuple (GPEP), ont laissé la salle de séance, infirmant le quorum requis (pour tenir séance), dénonçant des députés d'autres blocs politiques à la chambre basse. Ce qui a porté le président de la chambre basse, Cholzer Chancy, à prendre la décision de reprendre la séance dans les 48 heures, soit le vendredi 18 mars. Affirmant disposer d'un nombre de 48 députés, beaucoup de membres de la chambre basse annoncent vouloir, coûte que coûte, donner un vote de censure à Fritz-Alphonse Jean, qui ne serait pas « un premier ministre de consensus ». Fritz-Alphonse Jean aurait été choisi comme chef de gouvernement, par le président provisoire Jocelerme Privert, en dehors des normes réglementaires, arguent ces députés qui entendent rejeter son programme de gestion gouvernementale. Quelques minutes auparavant, dans l'après-midi de ce mercredi 16 mars, Chancy a été contraint de suspendre pour 15 minutes ladite séance qui se déroulait dans une atmosphère de perturbations et de violentes disputes à la chambre basse du parlement haïtien. Sans avoir été invités, un groupe de députés avaient laissé leurs sièges pour venir exprimer devant la tribune du bureau de la chambre basse, leur désaccord face à la détermination de Chancy de passer au point 6 de l'ordre du jour. Le point 6 concerne, justement, l'énoncé de la déclaration de politique générale de

Fritz-Alphonse Jean. Avant ces échanges, des groupes de députés s'étaient verbalement affrontés, par des propos très vifs, sur la nécessité ou non d'ajourner la séance. Des accusations de corruption ont même fusé, de part et d'autre, sur certains députés, qui auraient pris l'habitude de recevoir des dictées, voire des cargaisons de riz de la présidence provisoire. Sur les soupçons d'« éventuelles suppressions » de ministères, Fritz-Alphonse Jean a plutôt parlé de « fusions », pour « réduire les dépenses » budgétaires face à la situation économique difficile à laquelle fait face le pays. 82 députés sur 92 ont répondu présents à l'appel nominal, permettant d'ouvrir la séance à la chambre des députés. Une suspension de séance a été observée, pendant 10 minutes, pour permettre à une délégation d'aller chercher le premier ministre et de l'introduire au parlement. L'énoncé de la déclaration de politique générale du premier ministre devrait être suivi de débats, avant de passer au vote. La Commission spéciale de la chambre des députés, chargée d'étudier le dossier du premier ministre nommé, a souligné avoir relevé des "flous", notamment sur sa nationalité. Quelques heures avant Privert a publié un arrêté de nomination officielle de 14 ministres pour 15 postes. Après le dépôt des pièces originales de Fritz-Alphonse Jean à la chambre basse, le 11 mars, Privert avait appelé les parlementaires à donner un vote favorable à la déclaration de politique générale de son premier ministre lors d'un message-bilan, le dimanche 13 mars, de son premier mois comme président provisoire d'Haïti.

### >> Jocelerme Privert ferait passer le temps, accuse LAPEH

La Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne (LAPEH) accuse le président provisoire Jocelerme Privert d'user de dilatoire dans la situation politique actuelle. Nommer un premier ministre qui ne fait pas l'unanimité, c'est du temps perdu, estime l'ancien

sénateur Jean Hector Anacacis, numéro un du parti de Jude Célestin, déclaré qualifié pour le second tour de la présidentielle controversée de 2015. Il pointe du doigt « les gens qui sont dans l'entourage du président, qui ne sont pas prêts pour organiser les élections dans l'immédiat ». Anacacis dit rester collé aux 120 jours de l'accord du 6 février, fin de mandat de l'ancien président Michel Martelly. Il attend l'élection d'un président légitime le 14 mai. « Il est nécessaire de doter le pays d'un nouveau gouvernement, parce que c'est toujours le pouvoir de Michel Martelly qui gère les affaires. Ceci permettra de respecter l'accord du 6 février et de faire face aux maux qui rongent la société, comme le chômage, la misère et l'insécurité », dit le sénateur de l'Ouest du parti politique *Verite*, Antonio

Cheramy. « On commence à se concerter, au niveau du Groupe des parlementaires indépendants (Gpi - une dizaine de députés sur 92), afin de donner un vote favorable à la politique générale du premier ministre et de pouvoir répondre à la crise sociale et alimentaire que connaît le pays », fait savoir, pour sa part, le député Antoine Rodon Bien-Aîmé. Pour trouver une solution à la crise actuelle, le président Privert doit consulter, à nouveau, la classe politique sur les problèmes liés à la mise en place de son gouvernement, qui se trouve actuellement dans l'impasse, déclare le responsable de la plateforme *Jistis*, l'avocat Michel André. « Il faut de nouvelles consultations et de nouvelles négociations pour sortir le pays de cette impasse politique », souligne l'avocat.

## >> Report, au mois d'octobre 2016, de la journée internationale de la diaspora haïtienne de Montréal

La situation de confusion politique qui prévaut en Haïti n'est pas propice pour mobiliser et sensibiliser des gens à aller investir, avance Jean David Prophète de « DP Consultations », organisateur de la cinquième édition de la Journée internationale de la diaspora haïtienne de Montréal en avril. La dernière édition s'est déroulée, le 25 avril 2015, à l'Université du Québec à Montréal, autour du thème des « Relations d'affaires entre Québec et Haïti ». Elle avait réuni plus de 30 exposants et des dizaines de conférenciers, politiciens, députés, ministres du gouvernement du Québec et diplomates canadiens accrédités en Haïti. Cette année 2016, ce même

thème devrait être approfondi par les organisateurs. La Journée internationale de la diaspora haïtienne a pour objectif de faire connaître son apport, de promouvoir les échanges commerciaux entre le Québec, les grandes villes canadiennes et Haïti. Organisée, entre autres, en collaboration avec l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM), le Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS), la Jeune chambre de commerce haïtienne (JCCH), elle vise également à développer des liens d'affaires avec les compagnies québécoises et canadiennes, entre autres.

## >> Football : Les joueuses U-17 d'Haïti ratent la qualification pour Jordanie 2016

Les joueuses U-17 d'Haïti ont sombré 2 buts à 4, le dimanche 13 mars, au Grenada Athletics Stadium, face à l'équipe du Canada, qu'elles avaient pourtant dominées 2-1 en phase de poule. Elles ratent ainsi l'opportunité de se qualifier pour la coupe du monde de cette catégorie, de la FIFA, qui aura lieu du 30 septembre au 21 octobre en Jordanie. Apparemment en manque de fraîcheur physique, elles ont été plutôt bousculées par les canadiennes. Menées 0-4 à la 75<sup>e</sup> minute de jeu, elles ont tenté de réagir par Nérilia Mondésir qui a marqué deux buts à la 80<sup>e</sup> et à la 89<sup>e</sup> minute de la partie. Mais, il était trop tard.

Les U-17 canadiennes ont donc validé leur billet pour la compétition finale. Elles rejoignent le Mexique, battu en finale 1-2 par les États-Unis. Ces trois sélections féminines de football sont donc qualifiées et représenteront la zone de la Confédération des associations d'Amérique du Nord, d'Amérique Centrale et des Caraïbes de football (CONCACAF) à la coupe du monde de leur catégorie, en Jordanie. Bilan des éliminatoires de cette catégorie : États-Unis, équipe championne de la compétition régionale ; Mexique, vice-championne ; Canada, troisième ; Haïti, quatrième.

## A lire également :

- Dons d'équipements pour renforcer la capacité de la protection civile dans l'Artibonite ([www.alterpresse.org/spip.php?article19854](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19854));
- Aménagement du territoire : Des pistes pour imaginer une autre Haïti ([www.alterpresse.org/spip.php?article19849](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19849));
- Éducation : Le bureau départemental (Plateau central) du Menfp, contraint de fermer ses portes depuis trois jours ([www.alterpresse.org/spip.php?article19858](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19858));
- Justice : Recrudescence de l'insécurité, depuis début 2016, en dépit des dispositions annoncées par la présidence provisoire, déplore la Jilap ([www.alterpresse.org/spip.php?article19857](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19857));
- Collectivités territoriales : Détournement de plusieurs millions de gourdes durant le quinquennat (2011 - 2016) de Martelly ? ([www.alterpresse.org/spip.php?article19861](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19861));
- La Mission sociale des églises haïtiennes (Misseh) dénonce les mentalités sexistes, sources d'inégalités de genre en Haïti ([www.alterpresse.org/spip.php?article19860](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19860)).